





Oeuvre des Saints Anges

*F*ondée par des laïcs en 1844, l'Œuvre des Saints Anges fut reconnue d'utilité publique le 25 décembre 1861, par décret impérial de Napoléon III, signé au Palais des Tuileries. Depuis sa création, l'Œuvre poursuit l'action éducative et bienfaitrice voulue par ses fondateurs.

Conformément à son objet social, l'Œuvre se doit de contribuer à l'éducation, à l'instruction et à la formation professionnelle des enfants et des jeunes, notamment de ceux issus de milieux défavorisés, et de promouvoir leur accès à la culture et au monde du travail.

Les manifestations de bienfaisance organisées par l'Œuvre des Saints Anges, rendez-vous du lundi, bals, visites et voyages contribuent au financement des programmes éducatifs et culturels en faveur des enfants et des jeunes.





*Cette soirée de bienfaisance
est organisée au bénéfice
de l'Oeuvre des Saints Anges*

*Avec la généreuse collaboration
de l'Orchestre de Philippe Lebel
et du Grand Hotel Intercontinental*





*À l'occasion du 162^e anniversaire de la reconnaissance
d'utilité publique de l'Œuvre des Saints Anges
la Baronne de Saint Didier invite les amis et bienfaiteurs
de l'Œuvre des Saints Anges au*

Bal Impérial®

le samedi 25 novembre 2023

Grand Hôtel InterContinental - 2, rue Scribe, Paris 9^{ème}

À partir de 19h30, champagne, orchestre, dîner placé,
Menu gastronomique proposé par le Chef Laurent André.

Spectacle, danses d'animation et bal

Salon pour se costumer, vestiaire et voiturier



Participation : 250€

*Réservations accompagnées du carton-réponse et du règlement
avant le 18 novembre 2023.*

Costumes Second Empire

*Tenue de rigueur pour les participants qui ne souhaitent pas se costumer :
pour les dames robe du soir longue et pour les cavaliers smoking ou frac.*

*Les dames en pantalon ou robe courte et les messieurs en costume
ne seront pas admis.*